



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

commission de contrôle des assurances

Question écrite n° 11506

Texte de la question

M. Léonce Deprez demande à M. le ministre de l'économie, des finances et de l'industrie s'il peut confirmer (ou démentir...) l'information selon laquelle « la commission de contrôle des assurances manque d'effectifs. Elle n'inspecterait, en effet, les sociétés d'assurances que tous les cinq ans en moyenne, contre trois ans, idéalement » (L'Argus, 27 février 1998).

Texte de la réponse

Dès le mois de décembre dernier, devant la profession de l'assurance, le ministre de l'économie, des finances et de l'industrie a pris l'engagement d'étudier les modalités de l'accroissement des effectifs de la commission. Il est en effet indéniable que la progression de ses effectifs n'a pas suivi l'évolution du champ de son activité marquée par une concurrence accrue et des exigences prudentielles nouvelles. Ainsi, l'effectif budgétaire a peu évolué depuis la création du corps des commissaires contrôleurs en 1968, passant de 42 à 49, alors que les seules entreprises d'assurance vie sont passées en quinze ans de 85 à 140. Dans ce contexte, le ministre de l'économie, des finances et de l'industrie a décidé, dès 1998, le recrutement de 5 commissaires contrôleurs : 4 à la sortie de l'école polytechnique et 1 issu de l'école normale supérieure. Il a également souhaité que soit élaboré un dispositif complet permettant de porter l'effectif à 70 en l'espace de six ans, d'ici à 2003, ainsi qu'un repyramidage du corps. Parallèlement au projet de loi sur le renforcement de la sécurité financière que le Gouvernement devrait soumettre prochainement au Parlement, ces décisions marquent donc clairement la volonté du ministre de l'économie, des finances et de l'industrie, de renforcer le dispositif de contrôle.

Données clés

Auteur : [M. Léonce Deprez](#)

Circonscription : Pas-de-Calais (4^e circonscription) - Union pour la démocratie française

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 11506

Rubrique : Assurances

Ministère interrogé : économie

Ministère attributaire : économie

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 16 mars 1998, page 1425

Réponse publiée le : 13 juillet 1998, page 3897